

Besoin d'aide droit du travail

Par **Charlottergt**, le **16/06/2018 à 22:20**

Bonjour à tous, je me présente Charlotte, 23 ans adjointe de magasin d'enseigne CRF, je suis actuellement en formation pour devenir gérante de magasin. J'étudie donc le droit du travail qui est pour moi légèrement inconnu ... Je vous présente mon cas pratique, pourriez-vous m'éclairer avec quelques idées/réponses qui m'aiderez clairement .. Mille merci à ceux qui prendront un peu de leurs temps

"La société Z a été avisée que le permis de conduire de l'un de ses chauffeurs, Monsieur T, a été suspendu. En effet, celui a été arrêté par la police en roulant avec son véhicule personnel à 221km/h avec 2.5gr d'alcool dans le sang. Cette affaire a fait la une du journal qui n'a pas manqué de faire le parallèle entre Monsieur T et la société Z.

1/ Le dirigeant souhaite rompre le contrat de Monsieur T. Qu'en pensez-vous ? Ce motif est-il recevable ?

2/ Développez la procédure si on part du postulat que Monsieur T est en CDI, quelle est la marche à suivre ?"

Par **Lorella**, le **17/06/2018 à 11:01**

Bonjour

Suspension de permis pour excès de vitesse et conduite en état d'ivresse pour un salarié dont la détention du permis est obligatoire pour son poste. Aie le salarié a du souci à se faire.

Ce cas de figure est expliqué sur le site du service-public C'est un site fiable et à jour et les explications sont claires. Je vous le conseille.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19806>

Pas évident de trouver la réponse par cette entrée, mais avec google, vous trouverez rapidement l'article adéquat.